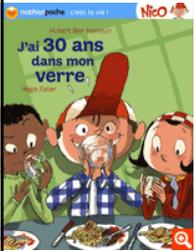




## A LA BIBLIOTHEQUE

*Le Plaisir des Histoires 2010/2011*

Cette année, la bibliothèque et l'école accueilleront **Hubert Ben Kemoun**. "Le Plaisir des Histoires" en profite pour découvrir son univers d'auteur au fil des mots, des images et de l'imaginaire. Tu as entre 6 ans et 11 ans, rejoins la bibliothèque, après l'école, **les mardis de 17H à 18H**.

Première séance mardi 16 novembre 2010

Pour les enfants de Saint Etienne de Crossey, rendez-vous à 16h30 dans le hall de l'école,

Pour les enfants de Saint Aupre, transport en bus jusqu'à la bibliothèque.

Renseignements et inscriptions (12 places seulement) : bibliothèque 04 76 06 00 96 ou [bibliotheque@crossey.org](mailto:bibliotheque@crossey.org)

## Programme 2010/2011

Voyage dans l'univers de l'illustration :

**Cycle 1 : du 16 novembre au 14 décembre 2010**

Trois p'tits tours et puis s'en vont... au Japon pour créer un Kamishibai

**Cycle 2 : du 4 janvier au 15 février 2011**

Ainsi font, font... les marionnettes

**Cycle 3 : du 15 mars au 12 avril 2011**

Histoire, jeu, ou affiche, on s'organise pour accueillir *Hubert Ben Kemoun* à la bibliothèque (mardi 12 avril 2011)

**Cycle 4 : du 10 mai au 21 juin 2011**

Et la photo s'en mêle.

## RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

Nous arrivons bientôt à la moitié du mandat, aussi, l'ensemble de l'équipe municipale vous propose une rencontre / discussion le samedi 11 décembre de 10h à 12h à la salle des fêtes.

**CONCERT DE NOEL  
LE SAMEDI 11 DECEMBRE  
A 20H A L'EGLISE**


Venez nombreux au concert de Noël avec en 1ère partie un récital de piano interprété par Daniel Berthet et en deuxième partie le groupe vocal "Melocoton" dont Benoit Dussauge, chef de chœur de "La Stéphanelle" fait partie.

- Vous souhaitez assister au concert mais vous n'avez pas de moyen de transport, vous souhaitez que l'on aille vous chercher et que l'on vous raccompagne : téléphonez en mairie au 04 76 00 11 et laissez vos coordonnées.

**LES BRUITS DE VOISINAGE  
RAPPEL DE LA REGLEMENTATION**

*Extraits de l'arrêté du 3 avril 1990 portant réglementation du bruit de voisinage dans le département de l'Isère*

Art. 2 – Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et, notamment, ceux susceptibles de provenir :

des publicités par cris et chants ;

de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par hauts-parleurs ;

de l'emploi d'appareils tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs ;

de réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en route d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de l'utilisation ;

de l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.

Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa précédent pourront être accordées par les services préfectoraux lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions.

Art. 4 - Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, instruments de musique, appareils ménagers, ainsi que ceux résultant d'activités ou de comportement non adaptés à ces locaux.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

# LA MPT MENACÉE...



Les activités de la MPT remportent un franc succès en témoigne la hausse des adhérents (400 pour cette année). Une nouvelle qui pourrait combler et satisfaire bon nombre de dirigeants. Mais la réalité est toute autre et l'association est menacée suite à l'annonce du non renouvellement des contrats CAE.

Pôle Emploi nous a d'abord annoncé que le contrat aidé dont bénéficiait notre salariée devait être renouvelé puisque nous pouvions y prétendre pendant 5 ans. Quinze jours avant l'échéance du contrat, Pôle Emploi nous a informés que les contrats CAE ne seraient finalement pas renouvelés par manque de financement.

Étant donné l'arrivée à échéance du contrat actuel CAE, de l'impossibilité de le renouveler et de notre incapacité à assurer le fonctionnement de la MPT sans un poste salarié, nous avons été obligé d'embaucher notre salariée en CDI. Cette mesure n'est pas sans conséquence sur notre budget de fonctionnement.

Malgré notre volonté continue de gestion rigoureuse, cela ne suffira pas à terme à maintenir l'équilibre du budget. Concrètement, notre trésorerie ne garantit pas la poursuite de nos activités au-delà de 2011. Nous explorons actuellement toutes les pistes de financement possibles. Nous avons d'ores et déjà informés nos financeurs de cette situation.

**Aussi, afin de permettre à l'association de poursuivre sa démarche et de pérenniser l'emploi de notre salariée, avons-nous besoin de votre aide, et de vos idées pour trouver de nouvelles ressources.**

**Notez d'ores et déjà la date de notre Assemblée Générale qui se tiendra le jeudi 9 décembre, à 20h30, dans la salle du conseil de la mairie. Nous vous y attendons nombreux. L'avenir de notre MPT est en jeu. Les budgets réalisés et prévisionnel seront présentés mettant ainsi en évidence les incidences financières.**

## LE CLUB ECHECS

La 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu à 17 h 30 le mercredi 1<sup>er</sup> décembre à la MPT. Les présents décideront à quelle fréquence les joueurs se réuniront, l'horaire, sachant que par la suite, le lieu sera la Mairie au 1<sup>er</sup> étage. Pour toute information supplémentaire, contacter soit Marie Laure à la MPT, soit [bernardloubiat@yahoo.fr](mailto:bernardloubiat@yahoo.fr) au 04.76.06.04.11 ou 06 77 38 17 87

## SOU DES ECOLES



### 10<sup>ème</sup> Marché de Noël à Saint Etienne de Crossey

Voici une décennie que les bénévoles du Sou des Écoles œuvrent sans relâche pour créer chaque année une superbe manifestation.

Cette année particulièrement, le Sou des Écoles a choisi d'associer d'autres associations de la commune à ce marché, prémisses des fêtes de fin d'année. Ainsi l'AEJ, le Club des Gentianes et la troupe des Pommes Dauphines ont répondu présent avec enthousiasme. De nouveaux décors vous accueilleront dans la Mairie et à la Buvette, de belles animations vous accompagneront tout au long de la journée. Des artisans de qualité ont été sélectionnés afin que chacun trouve son bonheur. Belle journée en perspective !

### Les Temps Forts :

9h : Ouverture du Marché de Noël  
**1<sup>er</sup> tirage de la tombola 10h30**  
10h30 à 12h30 : Maquillage et Ateliers pour les enfants  
11h : Chants des élèves de Maternelle  
11h30 : Levée de la boîte aux lettres du Père Noël  
11h45 : Contes gratuits pour petits et grands  
**2<sup>ème</sup> tirage de la tombola 12h30**  
14h à 17h : Maquillage et Ateliers pour les enfants

### 3<sup>ème</sup> tirage de la tombola 14h

14h à 15h30 : Coin lecture « Les livres de Noël »  
15h30 : Chants des élèves de Primaire  
16h : Levée de la boîte aux lettres du Père Noël  
16h15 : Contes gratuits pour les enfants  
**Dernier tirage de la tombola 16h30**  
17h30 : Illumination du Marché de Noël  
17h45 : Spectacle de clôture inédit

## SOIREE ASTRONOMIE

Vendredi 10 décembre à 20h30 en mairie, salle du conseil : Conférence par un astrophysicien puis observation avec télescope à partir de 21h30 sur le parking de la mairie. Entrée gratuite—tout public.

## LES RENDEZ-VOUS DU MOIS DE

Vendredi 3 de 17h à 20h	Don du sang	À la salle des fêtes
Dimanche 5 de 9h à 18h	Marché de Noël	
Lundi 6 à 20h30	Conseil Municipal	En mairie
Jeudi 9 à 20h30	A.G. de la MPT	En mairie salle du conseil
Vendredi 10 de 16h30 à 18h15	Vente de sapins de Noël	Placette de l'école
À 20h30	Soirée Astronomie	En mairie
Samedi 11 de 10h à 12h	Les membres du conseil municipal rencontrent les habitants	À la salle des fêtes
	Soirée dansante de l'AS Crossey Football	À la salle des fêtes
À 20h	Concert de Noël	A l'église
Vendredi 17 à 19h	A.G. de Jog & Strech	À la salle des fêtes